



*Ville de Pontivy*

## **Commission extra-municipale du commerce**

### **Compte-rendu de la réunion du 18 juin 2019**

C15-2019-001

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

- Christine LE STRAT, Maire de Pontivy
- Jacques PERAN, Adjoint délégué au commerce
- François-Denis MOUHAOU, Adjoint délégué à l'Urbanisme et au développement durable
- Claude VIET, Vice-Président délégué à l'économie – Pontivy Communauté
- Paul LE GUERNIC, Conseiller municipal – commission commerce (par conférence téléphonique)
- Gwenaël RIO, CMA, Président de la délégation de Pontivy
- Yveline MORVANT, UCIAP
- Marcel COETMEUR, Représentant des consommateurs
- Mathilde PLOUHINEC, LIDL
- Guillaume VINCENT, LIDL
- Hugo KERMORVANT, stagiaire Pontivy Communauté
- Kévin NADO, animateur commerce Pontivy

#### **ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS**

- Alain PIERRE – Conseiller municipal – commission commerce
- Emilie CRAMET, conseillère municipale
- Marie –Madeleine DORE-LUCAS, conseillère municipale
- Christophe MARCHAND, conseiller municipal
- Maryline BENABES, CCIM, Présidente de la délégation de Pontivy
- Gwenola VIGOUROUX, CMA, Responsable de la délégation de Pontivy
- Yves GUILLATEAU, Président Pontivy Sud Entreprises
- Pierre-Yves LEFEBVRE – Responsable développement économique – Pontivy Communauté
- Jean-Marie HERVE, CCIM, Responsable de la délégation de Pontivy
- Xavier BELANGER, Directeur de cabinet
- Serge LEBRETON, Président Triskell Développement
- Jérôme FORESTIER, Président UCIAP
- René PIQUET, Représentant des marchés

## **Projet Lidl**

Mme la Maire de Pontivy introduit la réunion et rappelle le contexte du projet de Lidl, en lieu et place du projet Sopic. En effet, le propriétaire du foncier a accordé sa préférence à Lidl pour la vente du terrain.

Mathilde Plouhinec et Guillaume Vincent, les représentants du groupe Lidl présentent le projet de transfert extension qui portera la surface de vente à 1 420 m<sup>2</sup> contre 1 065 m<sup>2</sup> actuellement. Le foncier, deux fois plus important (16 hectares contre 8 aujourd'hui) permettra d'agrandir le parking et de réaliser un travail paysager important sur environ 45 % de la parcelle. L'offre de stationnement passera de 100 à 142 places. Le nouveau parking permettra facilement d'absorber les flux supplémentaires estimés entre 11 et 18 voitures par heure.

Guillaume Vincent présente ensuite des plans et incrustations du magasin dans son environnement. Le bâtiment mettra en avant des matériaux en granit et produira 20 à 30 % de son électricité avec les panneaux solaires situés sur son toit.

Des éléments sont également apportés sur les entrées/sorties du site avec le tourne à droite obligatoire et la participation du groupe Lidl à la création d'un rond-point à l'angle de la rue Jeff Le Penven.

Les membres de la commission interrogent également Guillaume Vincent et Mathilde Plouhinec sur la politique en matière d'emploi, d'approvisionnement et de développement durable de Lidl.

4 emplois seront créés dans le cadre de l'extension et les conditions de travail améliorées. Lidl se fournit autant que possible localement (96 % de viande française, légumes achetés à Saint-Pol-de-Léon). Les invendus sont regroupés sous forme de cagettes à 1 € et mis à disposition des plus démunis.

Les membres de la commission font enfin part de leurs préoccupations quant à la reprise de l'ancien site. Ils souhaitent avoir un droit de regard sur le prochain locataire. Mathilde Plouhinec précise que des contacts ont été pris avec différents commercialisateurs et que certaines enseignes sont déjà intéressées. Dès que Lidl aura un dossier solide, le groupe le proposera à la ville de Pontivy.

Concernant le calendrier d'installation, les porteurs de projet souhaitent prendre leur temps et ont positionné prioritairement d'autres projets immobiliers. Le déménagement ne se fera donc pas avant 2021 ou 2022.

**Les membres de la commission émettent un avis favorable mais restent vigilants quant à l'enseigne qui occupera la cellule restée vacante.**

L'ordre du jour de la commission étant épuisé, Monsieur PERAN clôt la réunion.